

Portrait des personnes âgées de La Matanie



2017-2018



Le vieillissement de la population se caractérise par l'augmentation de la part des personnes âgées parmi celle-ci. Au Québec, différents phénomènes démographiques contribuent au vieillissement de la population :

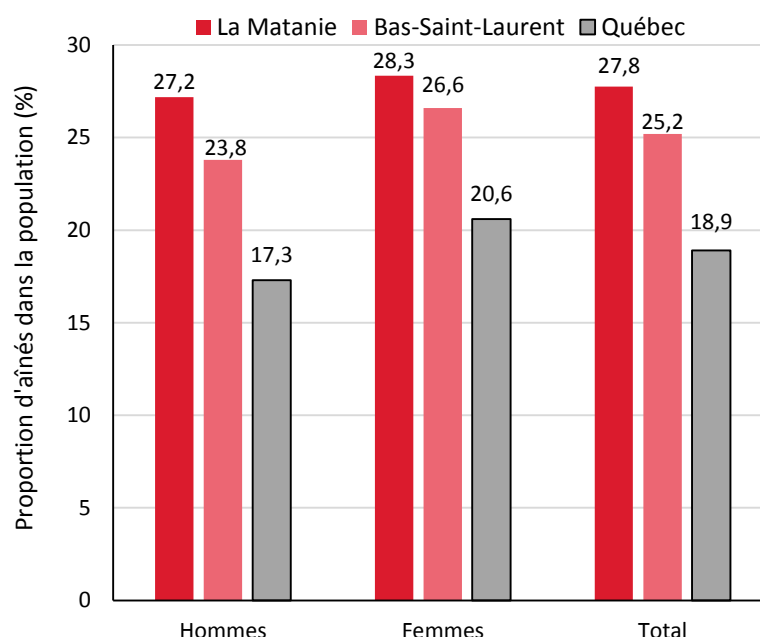
- Le baby-boom de l'après-guerre;
- Le prolongement de l'espérance de vie;
- La diminution de la natalité.

Source : Institut national de santé publique, 2010.

Un vieillissement marqué dans la région

- **27,8 %** des habitants de La Matanie sont âgés de 65 ans et plus en 2018.
- Dans la MRC de La Matanie comme dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, la proportion d'âinés dans la population est plus élevée qu'au Québec (Graphique 1).

Graphique 1
Projection de la population âgée de 65 et plus selon le sexe, MRC de La Matanie, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2018



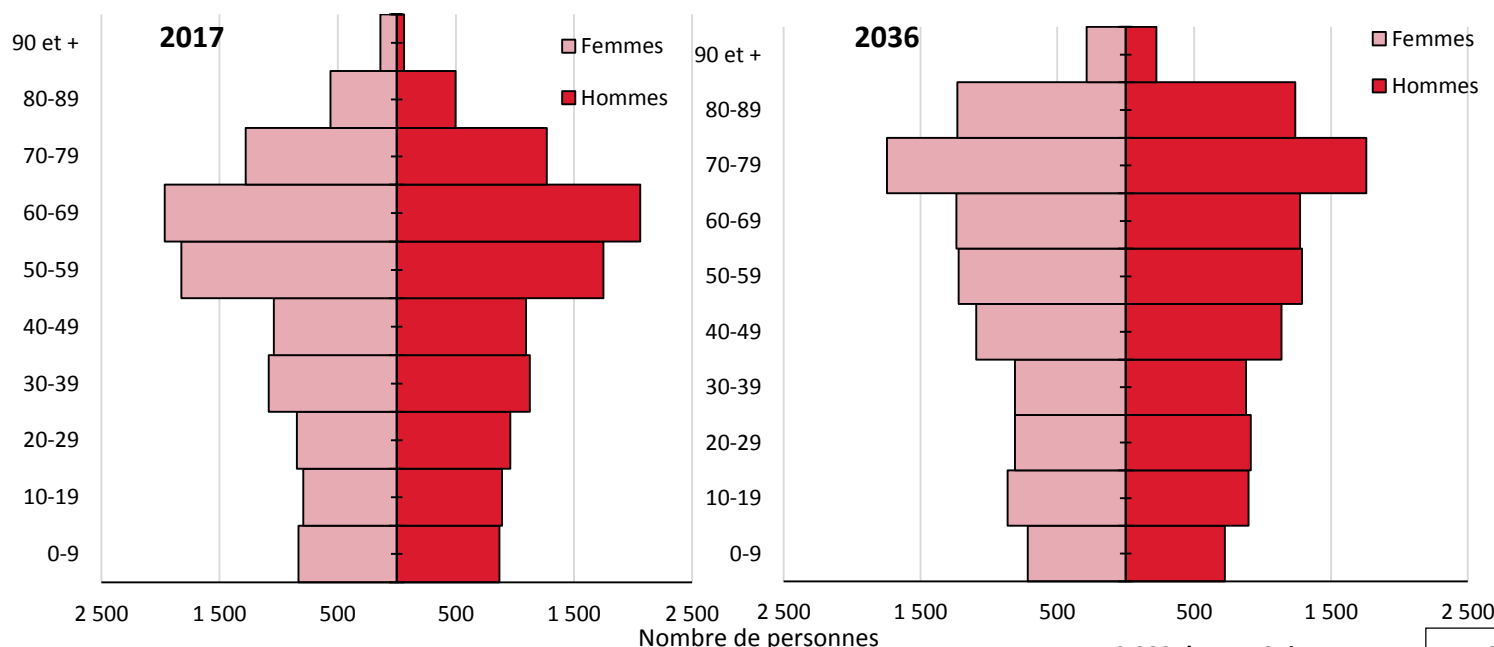
Source : ISQ, Perspectives démographiques du Québec et des régions – 2011-2061, 2014.

La pyramide des âges en mutation

- Les pyramides des âges permettent d'illustrer la distribution des âges selon le sexe (Graphique 2).
- Dans la pyramide de 2017, on constate que le groupe populationnel le plus important est celui âgé de 50 à 69 ans. Dans celle de 2036, le groupe le plus important est celui des gens âgés entre 70 et 79 ans (Graphique 2).
- Le poids démographique des plus jeunes devrait diminuer entre 2016 et 2036 (Graphique 2).

Graphique 2

Pyramides des âges selon les projections démographiques, La Matanie, 2017 (estimations) et 2036 (projections)



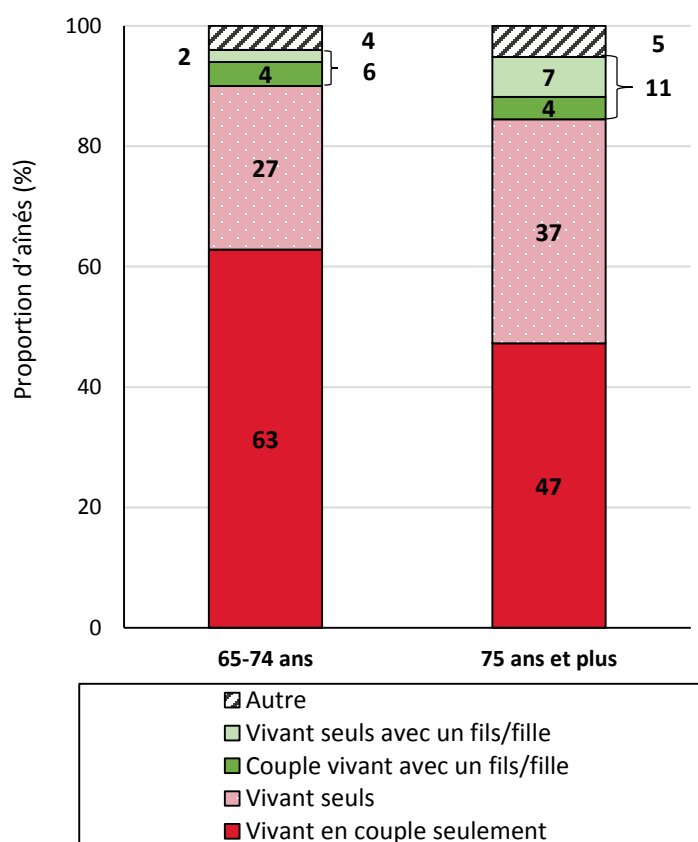
Source : ISQ, Population et démographie 2018.



Avec qui vivent les aînés?

- **63 %** des aînés de 65 à 74 ans vivent en couple, alors que c'est le cas de **47 %** des aînés de 75 ans et plus (Graphique 3).
- **6 %** des aînés de 65 à 74 ans partagent leur logement avec un ou plusieurs de leurs enfants contre **11 %** chez les personnes âgées de 75 ans et plus (Graphique 3).
- Enfin, plusieurs aînés vivent seuls. Plus d'informations se trouvent dans la section à droite.

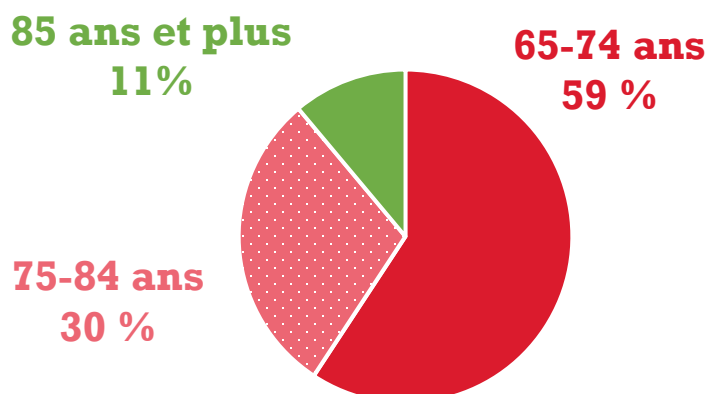
Graphique 3
Répartition des aînés selon la structure de leur ménage et le groupe d'âge, MRC de La Matanie, 2016



Note :
La section «Autre» comprend les aînés vivant avec une ou des personnes de leur famille autre que leurs enfants (par ex.: un frère ou une sœur) et ceux qui vivent avec une ou des personnes qui ne font pas partie de leur famille (par ex.: un colocataire).

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Graphique 4
Répartition des aînés de La Matanie selon les groupes d'âge, 2018



Source : ISQ, Perspectives démographiques du Québec et des régions – 2011-2061, 2014.

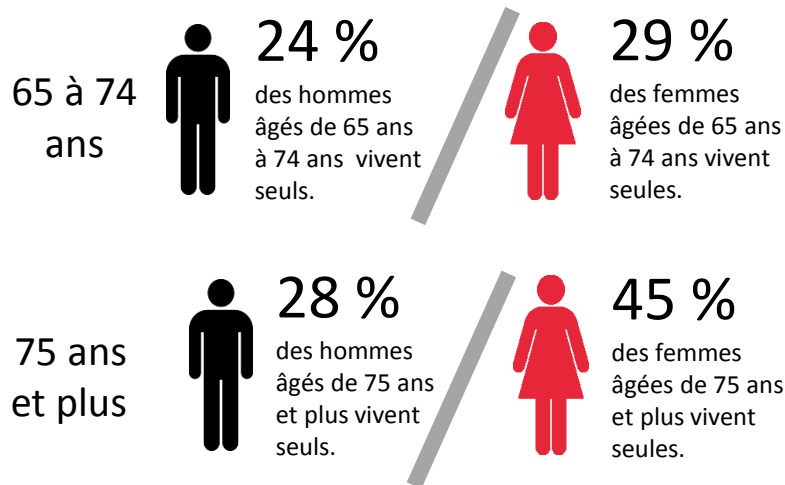
En 2018, la majorité des aînés de la MRC a moins de 75 ans.

Vivre seul

La proportion d'aînés dans la MRC de La Matanie qui vit seule augmente avec l'âge.

- En effet, elle passe de **27 %** chez les 65 à 74 ans à **37 %** chez les 75 ans et plus (Graphique 3).
- **24 %** des hommes âgés entre 65 et 74 ans vivent seuls contre **28 %** des hommes de 75 ans et plus (Figure 1).
- La proportion de femmes vivant seules passe de **29 %** chez les 65 à 74 ans et à **45 %** chez celles âgées de 75 ans et plus (Figure 1).

Figure 1
Aînés vivant seuls selon le groupe d'âge et le sexe, MRC de La Matanie, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

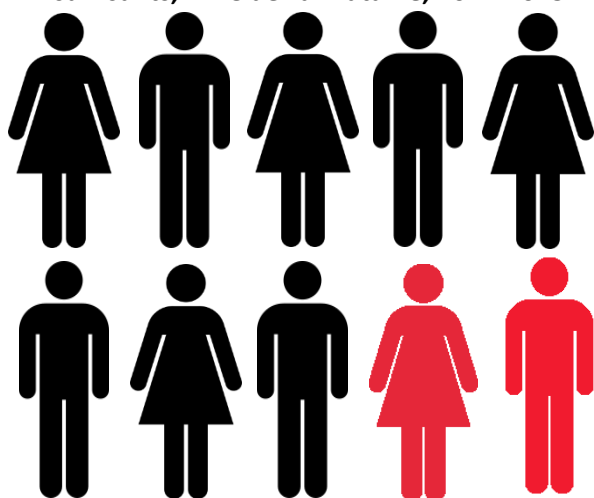


Un peu plus de 8 aînés sur 10 perçoivent leurs revenus comme suffisants

- Dans la MRC de La Matanie, **82 %** des aînés perçoivent leurs revenus comme étant suffisants (Figure 2).
- C'est le cas de **84 %** des aînés de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

Figure 2

Proportion des aînés percevant leurs revenus comme suffisants, MRC de La Matanie, 2014-2015



Source : Institut de la statistique du Québec, EQSP, 2014-2015.

Plusieurs aînés vivent sous le seuil de faible revenu

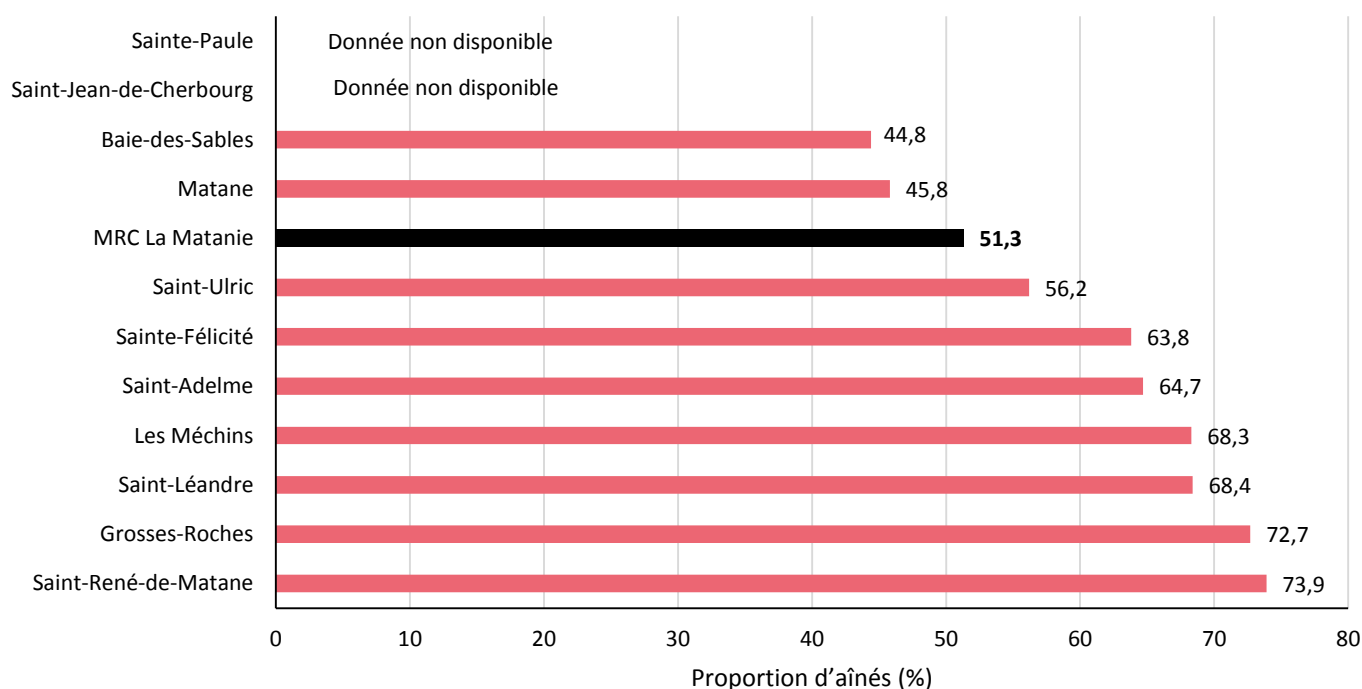
- Selon le recensement de 2016, une plus grande proportion d'aînés de La Matanie (**30 %**) vivait sous le seuil de la mesure du faible revenu comparativement aux aînés de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (**26 %**) (données non représentées).

La moitié des aînés de La Matanie sont prestataires du Supplément de revenu garanti

- En 2016, dans la MRC de La Matanie, **51 %** des aînés ont reçu des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) (Graphique 5).
- Au Bas-Saint-Laurent, cette proportion était de **46 %**.
- Le pourcentage d'aînés bénéficiant du SRG varie selon la municipalité (Graphique 5).

Graphique 5

Proportion d'aînés prestataires du Supplément de revenu garanti selon la municipalité, MRC de La Matanie, 2016

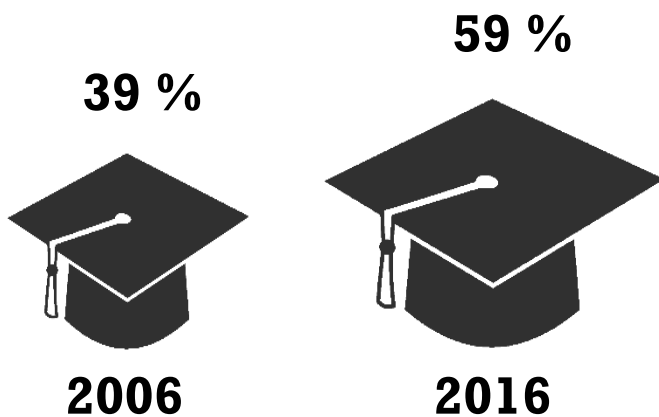


Source : Statistique Canada, Recensement 2016.



Figure 3

Proportion des aînés ayant au moins un diplôme d'études secondaires, MRC de La Matanie, 2006 et 2016



Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

De plus en plus d'aînés diplômés

- Entre 2006 et 2016, la proportion d'aînés ayant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté de **20 %** dans La Matanie.
- La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus disposant d'au moins un diplôme d'études secondaires varie selon le groupe d'âge.

Le groupe d'âge



Le sexe

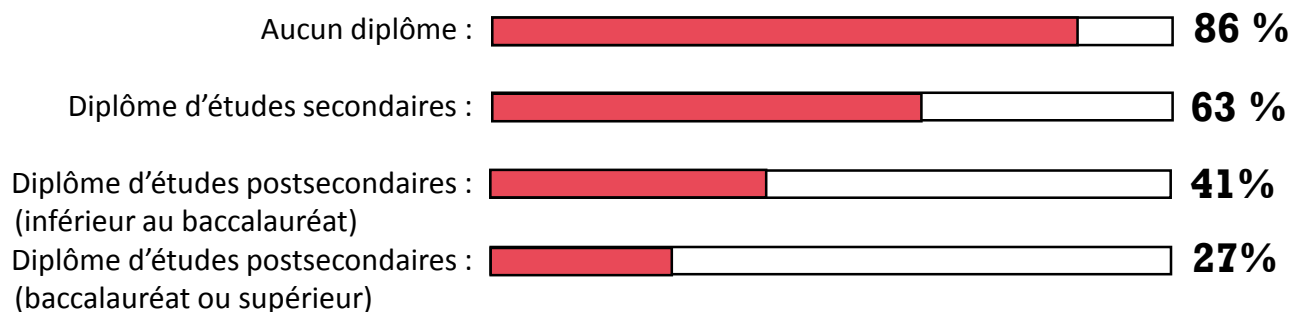


La scolarité et la littératie

Selon une étude québécoise menée en 2012, il y a un lien important entre la littératie et la scolarité. L'on retrouve notamment plus de personnes avec un faible niveau de littératie parmi celles qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires.

Graphique 6

Proportion de la population québécoise de 16 à 65 ans présentant un faible niveau de littératie selon le niveau de scolarité, 2012



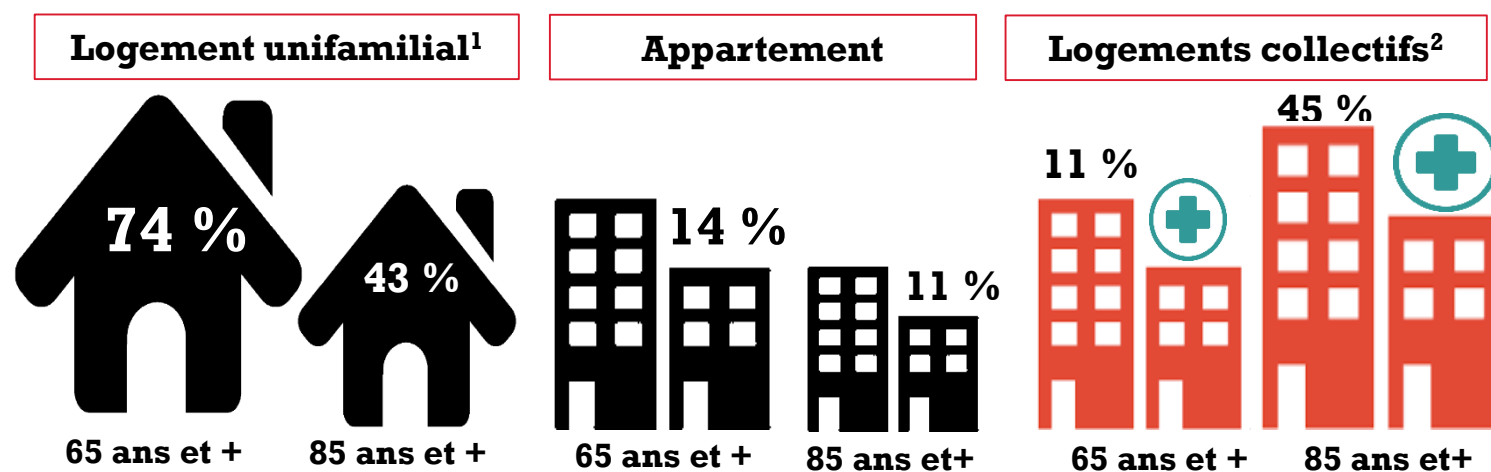
Source : Institut de la statistique du Québec, Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.



Le logement des aînés

- Dans la MRC de La Matanie, **74 %** de la population âgée de 65 ans et plus vit dans un logement unifamilial et **14 %** vit dans un appartement (Figure 4).
- Chez les personnes âgées de 85 ans et plus, **43 %** vivent dans un logement unifamilial et **11 %** vivent dans un appartement (Figure 4).
- La proportion de personnes âgées vivant dans un logement collectif est de **11 %** chez les 65 ans et plus et de **45 %** chez les 85 ans et plus (Figure 4).

Figure 4
Répartition des aînés selon le type de logement habité, MRC de La Matanie, 2016



Notes :

1. Les logements unifamiliaux comprennent l'ensemble des logements qui ne comportent qu'un seul ménage peu importe la structure du ménage (par exemple : maison plain-pied, maison mobile, etc.).
2. Certaines résidences pour personnes âgées ne sont pas considérées comme des logements collectifs par Statistique Canada car celles-ci ne garantissent pas des services 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ces résidences sont alors classées comme étant des appartements.

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Dans l'agglomération de Matane¹, plusieurs aînés vivent dans des logements inadéquats

17 % des personnes âgées de 65 à 74 ans vivent dans un logement inadéquat.

20 % des personnes âgées de 75 à 84 ans vivent dans un logement inadéquat.

28 % des personnes âgées de 85 ans et + vivent dans un logement inadéquat.

Un logement inadéquat répond à au moins un de ces critères :

- Trop petit pour le nombre d'habitants;
- Nécessite des réparations majeures;
- Inabordable (plus de 30 % des revenus y est consacré).

1. L'agglomération de Matane comprend la ville de Matane et les municipalités de Saint-Ulric, Saint-René-de-Matane et Sainte-Félicité selon Statistique Canada.



L'état de santé physique des aînés varie d'un individu à l'autre. Certains aînés sont en excellente forme alors que d'autres sont plus vulnérables. Les conditions et les habitudes de vie sont des facteurs qui influencent la santé des aînés.

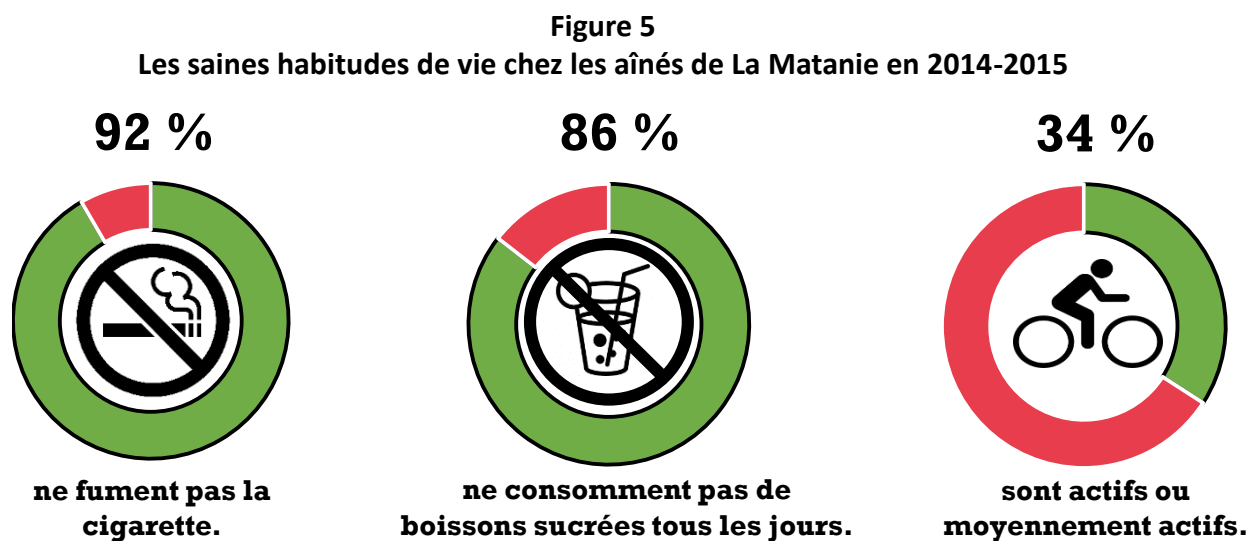
Une bonne perception de leur santé

- En 2014-2015, un peu plus de **3** aînés sur **10 (31 %)** de La Matanie se considéraient comme étant en excellente ou en très bonne santé.
- Cette proportion était légèrement inférieure à celle du Bas-Saint-Laurent avec **35 %**.
- Par contre, les aînés se perçoivent en moins bonne santé que les plus jeunes.

Source : Institut de la statistique du Québec, EQSP, 2014-2015.

Des saines habitudes de vie pour favoriser un vieillissement en santé

- Le maintien d'un mode de vie actif et l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée contribuent à prévenir un grand nombre de maladies chroniques (cancer, hypertension, maladie d'Alzheimer, etc.).
- L'activité physique favorise aussi la souplesse, la force musculaire et l'équilibre chez les aînés, réduisant ainsi le risque de chutes.
- À l'inverse, le tabagisme est un facteur de risque important pour plusieurs maladies chroniques (MPOC, cancer, hypertension).
- La plupart des aînés de La Matanie ne fument pas la cigarette (**92 %**) et ne consomment pas de boissons sucrées tous les jours (**86 %**) (Figure 5).
- Les personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC sont moins actives physiquement (**34 %**) (Figure 5) que les personnes plus jeunes de la région (données non représentées).



Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

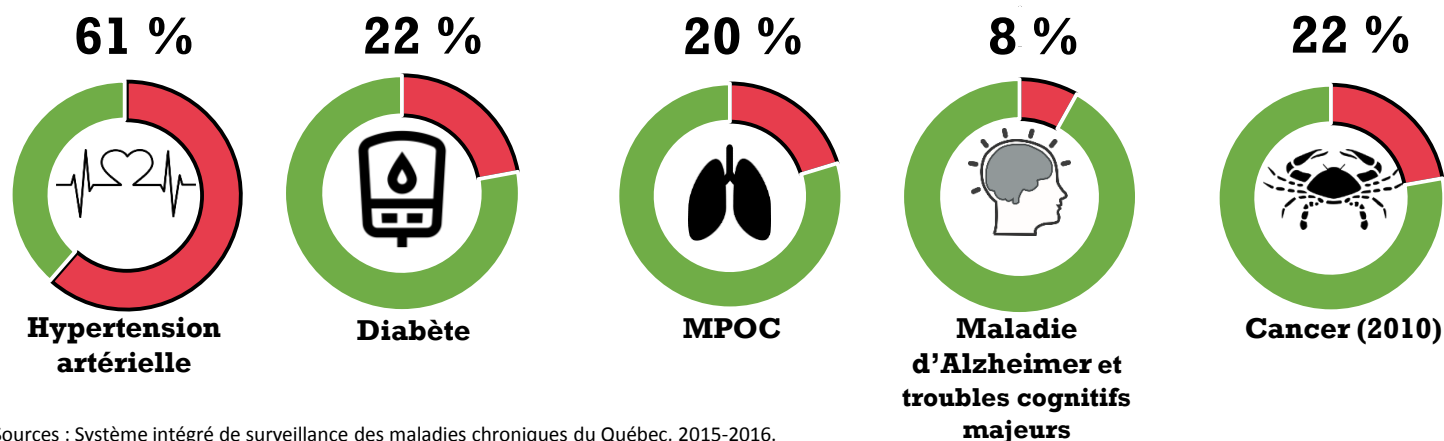


Un groupe d'âge plus touché par les maladies chroniques

- La plupart des maladies chroniques sont plus fréquentes dans la population âgée de 65 ans et plus.
- En 2015-2016, plus de **6** aînés de La Matanie sur **10** souffraient d'hypertension (Figure 6).
- **22 %** des aînés de La Matanie vivaient avec un diagnostic de diabète (Figure 6).
- **20 %** des aînés souffraient de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) (Figure 6).
- Une plus grande proportion d'aînés de La Matanie (**8 %**) souffrait de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles cognitifs majeurs que ceux du Bas-Saint-Laurent (**7 %**) (Figure 6).
- Parmi les personnes âgées, **22 %** ont reçu un diagnostic de cancer en 2010 (Figure 6).

Figure 6

Problèmes de santé chronique chez les aînés de 65 ans et plus, MRC de La Matanie, 2015-2016



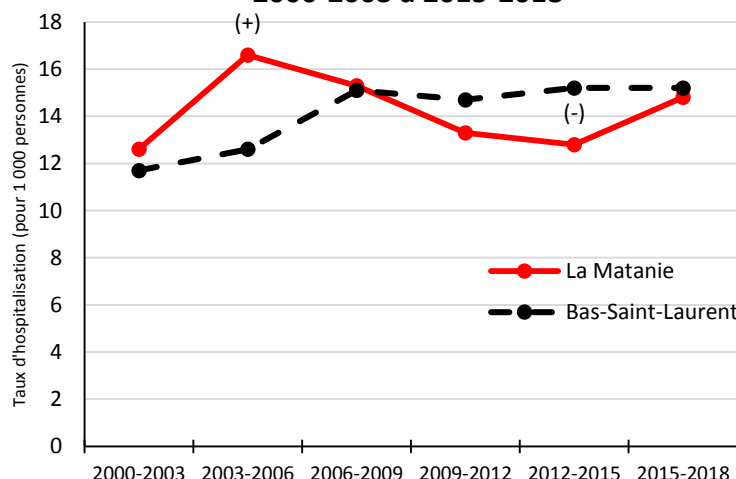
Sources : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, 2015-2016.
MSSS, Fichiers des tumeurs du Québec, 2010.

Les chutes : une cause importante d'hospitalisation

- Le taux d'hospitalisation pour chute des aînés de la MRC de La Matanie a eu tendance à diminuer entre 2003-2006 et 2012-2015. Il a légèrement augmenté en 2015-2018 (Graphique 7).
- Dans la MRC, le taux d'hospitalisation pour chute est deux fois plus élevé chez les femmes âgées de 65 ans et plus que chez les hommes du même groupe d'âge (données non représentées).
- Entre 2006 et 2011, chez les aînés canadiens, la **moitié** des chutes ayant mené à une hospitalisation s'est produite à domicile (Agence de la santé publique du Canada, 2014).

Graphique 7

Taux annuel d'hospitalisation pour chute, population de 65 ans et plus, La Matanie et Bas-Saint-Laurent, 2000-2003 à 2015-2018



(+) (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Bas-Saint-Laurent, au seuil de 5 %.

Source : Fichiers des hospitalisations, MED-ECHO, 2000 à 2018.



Détresse psychologique chez les aînés

- En 2014-2015, **14 %** des personnes âgées de la MRC de La Matanie vivaient avec un niveau élevé de détresse psychologique.
- Cette proportion est plus faible que celle observée chez les personnes âgées du reste du Bas-Saint-Laurent (**22 %**).
- Au Bas-Saint-Laurent, la proportion de personnes âgées qui présentent un niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique a eu tendance à augmenter entre 2008 et 2014-2015, passant de **17 %** à **22 %**. La différence entre ces deux résultats n'est toutefois pas significative sur le plan statistique.

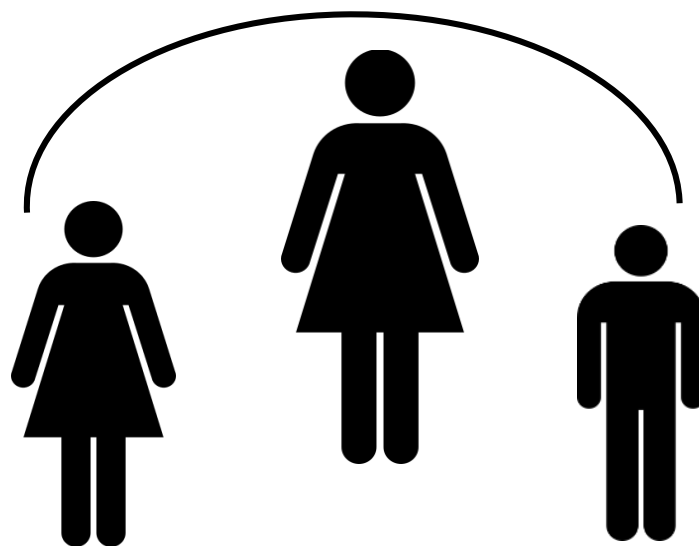
Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

La majorité des aînés sont satisfaits de leur vie sociale

- En 2014-2015, **94 %** des aînés de La Matanie se disaient très satisfaits (**57 %**) ou plutôt satisfaits (**37 %**) de leur vie sociale, ce qui est comparable à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Figure 7).
- Les personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC se disaient très satisfaites de leur vie sociale, en plus grande proportion que les individus plus jeunes (données non représentées).

Figure 7
Niveau de satisfaction de la vie sociale
des aînés de La Matanie, 2014-2015

94 %



Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

L'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) mesure la détresse psychologique en posant ces questions :

Au cours du dernier mois, à quelle fréquence...

- vous êtes-vous senti nerveux?
- vous êtes-vous senti désespéré?
- vous êtes-vous senti agité ou incapable de tenir en place?
- vous êtes-vous senti si déprimé que plus rien ne pouvait vous faire sourire?
- vous êtes-vous senti à ce point fatigué que tout est un effort?
- vous êtes-vous senti bon à rien?



Que ce soit par le biais d'un emploi, d'une implication bénévole ou par le rôle de proche aidant, plusieurs aînés sont actifs dans leur communauté.

Nous ne disposons malheureusement pas de données locales sur le travail et la participation sociale des aînés de La Matanie. Toutefois, un regard sur les statistiques québécoises peuvent nous permettre de tirer les grands traits de ces réalités.

Au Québec, près de **1 aîné sur 5** est un proche aidant

Un proche aidant est une personne qui a fourni de l'aide ou des soins non rémunérés à un ou plusieurs proches atteints...

- d'un problème de santé longue durée (plus de 6 mois);
- d'une incapacité physique ou mentale;
- d'un problème lié au vieillissement.

Selon une étude menée en 2012 par Statistique Canada, **18 %** de femmes et **17 %** des hommes âgés de 65 ans et plus sont des proches aidants.

Les types d'aide les plus souvent fournis par les proches aidants de 65 ans et plus sont les suivants :



Transport

85 % des hommes proches aidants

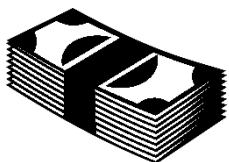
70 % des femmes proches aidantes



Travaux domestiques

51 % des hommes proches aidants

53 % des femmes proches aidantes



Opérations bancaires

41 % des hommes proches aidants

45 % des femmes proches aidantes

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2012.

Les aînés québécois consacrent plus d'heures au bénévolat

- En proportion, les personnes âgées de 65 ans et plus seraient moins nombreuses que les personnes plus jeunes à faire du bénévolat.
- En effet, en 2013, **24 %** des aînés québécois étaient bénévoles, contre **32 %** dans l'ensemble de la population.
- Toutefois, les bénévoles de 65 ans et plus sont ceux qui consacraient le plus important nombre d'heures au bénévolat, soit en moyenne 190 heures par année.



24 % des aînés du Québec sont bénévoles.

En moyenne, ils consacrent 190 heures par année à leurs activités bénévoles.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Les travailleurs aînés dans l'agglomération de Matane¹

- Dans l'agglomération de Matane en 2015, **19 %** des personnes âgées de 65 ans et plus avaient un emploi.
- Entre 2005 et 2015, la proportion d'aînés travailleurs a doublé.
- Les hommes sont plus nombreux à rester en emploi après l'âge de 65 ans que les femmes.
 - **26 %** des hommes de 65 ans et plus sont en emploi.
 - **12 %** des femmes de 65 ans et plus sont en emploi.

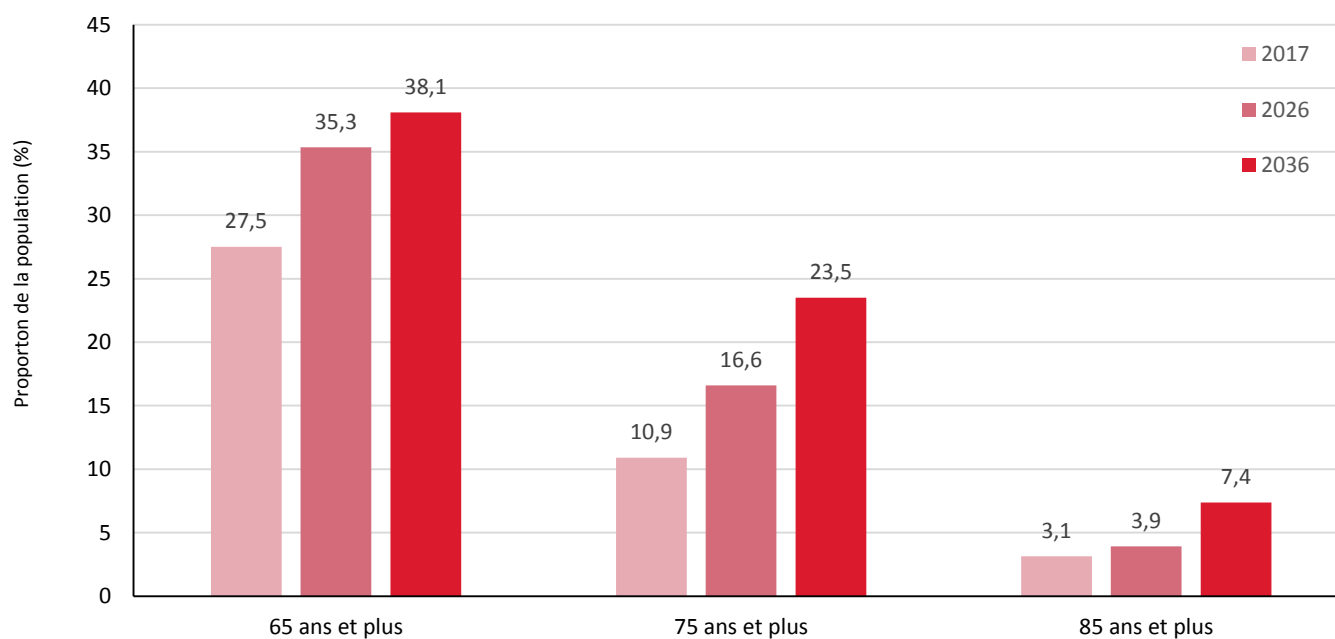
1. L'agglomération de Matane comprend la ville de Matane et les municipalités de Saint-Ulric, Saint-René-de-Matane et Sainte-Félicité selon Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.



Graphique 8

Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, de 75 ans et plus et de 85 ans et plus, La Matanie, 2017, 2026 et 2036



Source : ISQ, Population et démographie 2018.

